

INFOS RAPIDES

OCTOBRE 2026 N°127

Données des figures et données complémentaires à télécharger

Viticulture – n°02/ 03

Une production viticole 2026 estimée à près de 35 millions d'hectolitres

Selon les estimations au 1^{er} octobre 2026, la production viticole française en 2026 s'élèverait à près de 35 millions d'hectolitres, une prévision légèrement révisée à la hausse par rapport à celle de septembre, principalement en raison de rendements meilleurs qu'anticipé en Languedoc-Roussillon. La production serait en recul de 2 % sur un an et de 14 % par rapport à la moyenne 2021-2025. Cette baisse résulte à la fois de la réduction des surfaces en production et de celle des rendements affectés par la sécheresse et les fortes chaleurs de l'été. Les disparités restent toutefois fortes entre bassins viticoles, certains subissant des pertes importantes tandis que d'autres enregistrent des rendements supérieurs à ceux de l'année précédente.

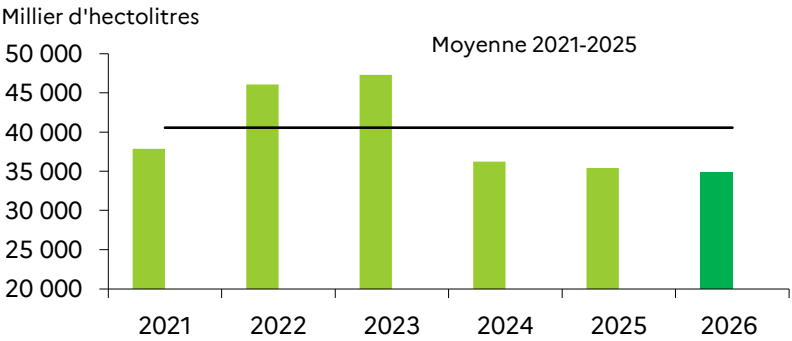
Une récolte en retrait, sous l'effet conjugué de la baisse des surfaces et des aléas climatiques

Au 1^{er} octobre 2026, la production viticole française est évaluée à près de 35 millions d'hectolitres, en baisse de 2 % sur un an et de 14 % par rapport à la moyenne des récoltes de 2021 à 2025, qui inclut trois années de faible production (2021, 2024 et 2025).

Ce faible niveau de production s'explique à la fois par le recul des surfaces de vignoble en production (- 1,9 % sur un an) et par des rendements pénalisés par un été chaud et sec. La sécheresse persistante a accentué le stress hydrique des sols, tandis que les épisodes caniculaires ont provoqué localement des échaudages, des brûlures et des flétrissements de baies, réduisant ainsi les volumes récoltés. Les pluies tardives de fin d'été ont cependant atténué ces effets dans certaines zones, notamment en Languedoc-Roussillon ou dans le Sud-Ouest, où les rendements se révèlent meilleurs que prévu.

Toutes les catégories de vins affichent un repli par rapport à 2025, à l'exception des vins IGP, majoritairement issus du Languedoc-Roussillon. Les vendanges, commencées plus tôt que d'ordinaire, sont désormais presque terminées et se sont déroulées dans un excellent état sanitaire.

Figure 1 : production nationale viticole estimée au 1er octobre 2026



Sources : Agreste pour 2026, Agreste-Douanes pour années antérieures

Figure 2 : estimation de récolte viticole au 1er octobre 2026

Catégories de vins	Moyenne 2021-2025	2025	2026	2026/2025	2026/Moyenne 2021-2025
	Millier hl	Millier hl	Millier hl	%	%
Vins AOP	17 131	15 657	14 492	-7	-15
Vins pour eaux-de-vie	9 373	6 817	6 633	-3	-29
Vins IGP	11 099	10 206	11 371	11	2
Autres vins (dont vins sans IG)	2 974	2 769	2 404	-13	-19
TOTAL VINS	40 577	35 449	34 900	-2	-14

Sources : Agreste pour 2026, Agreste-Douanes pour années antérieures

Des rendements contrastés selon les régions ou les départements, fortement impactés par la météo

En **Champagne**, les vendanges, achevées dès début septembre pour la première fois, confirment une production réduite de moitié par rapport à 2025 et à la moyenne quinquennale, après une succession d'aléas climatiques (gel dans l'Aisne, grêle et sécheresse depuis mars et canicules estivales).

En **Bourgogne et Beaujolais**, où les vendanges ont débuté en mi-août pour s'étendre jusqu'en mi-septembre, le gel, la grêle, la sécheresse et les canicules ont fortement réduit un potentiel initialement prometteur. Le Pinot noir de Bourgogne a particulièrement souffert, tandis que le Beaujolais enregistre des rendements historiquement bas. La production du bassin serait ainsi inférieure de 22 % à celle de 2025 et de 30 % à la moyenne quinquennale.

En **Alsace**, les vendanges sont terminées. Entamées précocement le 18 août, elles se sont déroulées sur une période resserrée. La production y serait inférieure de 6 % à celle de 2025, déjà faible.

La **Savoie**, épargnée par la sécheresse, affiche une production satisfaisante. Dans le **Jura**, les vendanges sont terminées, mais la sécheresse a pénalisé la production, avec des raisins qui n'ont pas grossi. Le volume serait inférieur de 28 % à celui de 2025 et de 13 % à la moyenne quinquennale.

En **Val de Loire**, les dernières vendanges, achevées en septembre, confirment une baisse de production, avec des rendements très variables selon les sols, l'âge des vignes ou les zones de précipitations. Sécheresse et canicules ont entraîné un poids des baies historiquement bas. La production recule ainsi de 7 % par rapport à 2025 et de 14 % sous la moyenne quinquennale.

Dans les **Charentes**, les vendanges, désormais terminées, confirment le faible poids des grappes, pénalisées par les canicules successives de l'été. La récolte serait finalement inférieure de 11 % par rapport à celle, déjà faible, de 2025.

Dans le **Bordelais**, les vendanges s'achèvent avec le Cabernet. Malgré une réduction de près de 5 000 hectares de vignes en production depuis l'an dernier (soit - 5 %), soutenue par le dispositif national d'aide à la restructuration viticole, la production progresserait de 10 % par rapport au niveau très bas de 2025. Cette hausse s'explique par des rendements améliorés, favorisés par des précipitations en fin d'été qui ont atténué les effets de la sécheresse. La récolte reste toutefois inférieure de 11 % à la moyenne 2021-2025. L'état sanitaire, lui, demeure excellent.

Dans le **Sud-Ouest**, les rendements varient fortement selon les départements, l'âge des vignes, la nature des sols ou la répartition des pluies estivales. Si certains territoires affichent une récolte supérieure aux

prévisions grâce notamment aux pluies tardives de fin d’été, d’autres enregistrent des volumes bien inférieurs à la moyenne quinquennale. Au global, la production régionale progresserait de 12 % sur un an, se rapprochant de la moyenne 2021-2025.

En **Languedoc-Roussillon**, les pluies tardives de fin d’été ont limité les effets de la sécheresse et des canicules, entraînant une révision à la hausse des rendements. Malgré une baisse des surfaces en production estimée à plus de 5 000 hectares (soit - 3 %), la récolte augmenterait de 20 % par rapport à la très faible récolte 2025, marquée déjà par la canicule, et se situerait légèrement au-dessus de la moyenne quinquennale (+ 2 %).

Dans le **Sud-Est**, les récoltes se révèlent correctes en Drôme et en Ardèche, grâce aux précipitations tardives, mais reculeraient dans les Bouches-du-Rhône. La production régionale diminuerait de 3 % sur un an, et de 8 % par rapport à la moyenne quinquennale.

En **Corse**, les vendanges, lancées début août, sont désormais terminées. L’état sanitaire, préservé tout au long de la récolte, et le recours à l’irrigation permettent à la production de progresser de 6 % sur un an.

Figure 3 : estimation de récolte par vignoble au 1er octobre 2026 (*)

	Tous vins (**)					Récolte pour AOP hors vins pour eaux-de-vie				
	Moyenne 2021-2025	2025	2026	2026/2025	2026/Moyenne 2021-2025	Moyenne 2021-2025	2025	2026	2026/2025	2026/Moyenne 2021-2025
	Millier hl	Millier hl	Millier hl	%	%	Millier hl	Millier hl	Millier hl	%	%
Champagne***	2476	2574	1344	-48	-46	2 327	2 428	1 244	-49	-47
Bourgogne -										
Beaujolais	2105	1906	1481	-22	-30	2 009	1 859	1 430	-23	-29
Alsace	908	858	810	-6	-11	879	844	774	-8	-12
Savoie	98	106	107	1	9	86	93	94	1	10
Jura	77	93	67	-28	-13	73	87	63	-28	-14
Val de Loire	2301	2121	1973	-7	-14	1 836	1 705	1 662	-3	-9
Charentes	9816	7850	7022	-11	-28	ns	ns	ns	ns	ns
Sud-Ouest	2644	2343	2622	12	-1	749	638	708	11	-6
Bordelais	3948	3189	3496	10	-11	3 630	2 938	3 200	9	-12
Languedoc-										
Roussillon	10412	8853	10585	20	2	1 929	1 629	1 930	18	0
Corse	341	360	380	6	11	94	91	95	4	1
Sud-Est	4869	4663	4502	-3	-8	3 069	2 925	2 923	0	-5

(*) voir en page 4 la liste des départements suivis pour chaque vignoble. Par exemple, la Corse est représentée par la Haute-Corse.
(**) la catégorie « tous vins » inclut outre les vins avec ou sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation) et des lies
(***) Pour la Champagne, le total des vins ("tous vins") est constitué uniquement des AOP et des volumes en dépassement de plafond ou de lies
Sources : Agreste pour 2026, Agreste-Douanes pour années antérieures

Laurent Bernadette, Maurine Lousteau
SSP - SDSAFA/BSVAE

Sources, définitions et méthodologie

Les prévisions de récolte pour 2026 ont été arrêtées au 1^{er} octobre. Par nature, ces prévisions ne peuvent prendre en compte les événements susceptibles de survenir après cette date et d'influer sur la récolte. La répartition des vins entre les différentes catégories n'est qu'indicative et peut être amenée à évoluer. L'affectation ne sera connue plus précisément qu'au moment de la déclaration de récolte.

Les estimations de récolte du SSP sont fournies par les services déconcentrés de la statistique agricole, en lien avec les services régionaux de France AgriMer. La catégorie des « autres vins » de cette publication inclut outre les vins sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation), des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les volumes « tous vins » ou « total vins » incluent, outre les vins avec ou sans IG, une estimation des volumes en dépassement de plafonds, destinés à la distillation, des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les moûts sont inclus dans les différentes catégories de vins. Les prévisions de production viticole sont évaluées à partir d'échantillons départementaux d'observations quantitatives et qualitatives, provenant de sources multiples. Les résultats de la campagne précédente sont établis à partir des déclarations de récolte faites auprès de la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI).

Production estimée et production commercialisable : les estimations de production présentées dans cette publication concernent uniquement les prévisions de récolte relatives à la campagne en cours. Elles diffèrent en cela de la production commercialisable de l'année, qui résulte de la mobilisation éventuelle des réserves des années précédentes.

Les vignobles suivis en conjoncture viticole sont les suivants (37 départements suivis pour représenter ces vignobles) :

- Alsace : Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68)
- Bordelais : Gironde (33)
- Bourgogne-Beaujolais : Côte d'Or (21), Rhône (69), Saône-et-Loire (71), Yonne (89)
- Champagne : Aisne (02), Aube (10), Marne (51)
- Charentes : Charente (16), Charente-Maritime (17)
- Corse : Haute-Corse (2B)
- Jura (39)
- Languedoc-Roussillon : Aude (11), Gard (30), Hérault (34), Pyrénées-Orientales (66)
- Savoie (73)
- Sud-Est : Ardèche (07), Bouches-du-Rhône (13), Drôme (26), Var (83), Vaucluse (84)
- Sud-Ouest : Dordogne (24), Haute-Garonne (31), Gers (32), Landes (40), Lot (46), Lot-et-Garonne (47), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82)
- Val de Loire : Cher (18), Indre-et-Loire (37), Loir-et-Cher (41), Loire-Atlantique (44), Maine-et-Loire (49).

La production viticole de l'ensemble de ces départements représentait 98,5 % de la production nationale de 2025.

AOP : appellation d'origine protégée ; IG : indication géographique ; IGP : indication géographique protégée

Calendrier de publication des infos rapides – viticulture :

Septembre – octobre - novembre

Pour en savoir plus

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole dans la rubrique Conjoncture. Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire
et de la Souveraineté alimentaire
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directeur de la publication : Vincent Marcus
Composition : SSP
ISSN 2726-6621
© Agreste 2026